

# Citoyenneté des aînés un fondement dans la construction des solidarités locales

*Myriam Leleu et Olivier Masson*

**Nous analysons le déploiement d'un processus participatif engageant pouvoirs locaux et personnes âgées, dans le cadre d'une recherche-action participative, Wallonie amie des aînés (Wada). La perspective d'un changement en profondeur des interactions vécues dans la cité repose ici sur le postulat d'une citoyenneté pan-générationnelle activée par les aînés. Les notions de citoyenneté, de solidarité et de participation sont interpellées à l'aune d'un vieillissement actif et en santé.**

« Les villes peuvent-elles changer le monde ? » Cette phrase, empruntée à l'introduction d'un passionnant ouvrage de Durand Folco (2017, p. 7), donne le ton des idées qui vont suivre. De même, peut-on se demander si les aînés peuvent encore changer le monde ? Et de quels changements il s'agit ? Des changements qui touchent à leur quotidien, de l'ordre de la vie privée ? Des changements globaux, d'ordre politique ? Des changements touchant la vie de tous dans la cité, les espaces sociaux et communautaires, les espaces publics ? Des changements visant l'amélioration de la qualité de vie des démunis, des plus fragiles ? Ces questions établissent la trame de fond d'un processus participatif mené par, pour et avec les aînés, au départ d'un projet pilote, Wallonie amie des aînés.

## Être âgé et citoyen

La citoyenneté des aînés connaît de nouveaux déploiements à différents niveaux. Elle fait en effet l'objet de nouvelles formes de soutien voire de modulation vers d'autres types d'engagement, que ce soit au niveau local ou au niveau plus global des politiques publiques. On peut en observer des éléments dans différents champs :

- le champ de la santé et des pratiques de soins, avec l'actuelle réflexion autour des modalités d'expression et d'accompagnement des personnes âgées en fin de vie, la validation de leurs droits, grâce notamment au Carnet de vie ou au Projet de soins personnalisé et anticipé, lancé en 2012 par l'asbl Pallium dans la province du Brabant wallon,

- le champ du logement, au travers de la conception d'un habitat adapté aux besoins et aux aspirations des personnes âgées, que ce soient des maisons de repos et de soins, des habitats groupés ou partagés, des habitations modulables,
- le champ politique, avec l'affirmation d'une parole et d'avis via les conseils consultatifs communaux des aînés (CCCA), le développement d'associations représentant les aînés,
- le champ social, avec le volontariat, les pratiques intergénérationnelles, etc.

L'intérêt pour l'émergence voire l'affirmation de nouvelles formes de citoyenneté des aînés réside ici dans son impact sur les types de solidarité, entre personnes d'une même génération ou entre personnes de générations différentes. On peut parier d'ailleurs à propos des solidarités sur leur recomposition en regard des effets du vieillissement de la société. Le pari peut être optimiste et croire en une refondation des solidarités de proximité et sociétales, visant un pacte pour des générations futures ancrées dans les racines de l'expérience, un pacte pour l'émulation des liens sociaux, la recherche d'affinités et de soutien entre les générations. Il peut toutefois être d'ordre pessimiste si l'on considère le vieillissement sous l'angle de la dépendance, d'un poids à financer, d'une charge à assurer. On en revient ici à deux paradigmes opposés, celui de « l'ère de gèritude », conçu dans les années 1980 par Michel Loriaux qui voyait dans le vieillissement démographique une source de développement sociétal ou celui de la « peste blanche », conçu dans les années 1930 par Alfred Sauvy qui percevait le vieillissement comme une cause de désintégration sociale et d'appauvrissement économique.

### **Wada : un processus participatif engageant pouvoirs locaux et personnes âgées**

On peut s'intéresser aux diverses formes de citoyenneté et de solidarité ou à leur abandon, dans les différents champs du social, mais on peut aussi s'y intéresser à partir d'une observation transversale. C'est là tout l'intérêt du projet de recherche-action participative, Wallonie amie des aînés (et de tous les âges), mené en Région wallonne, à partir de la faculté d'architecture, d'ingénierie architecturale, d'urbanisme de l'université catholique de Louvain, et soutenu par l'Agence pour une vie de qualité (AViQ)<sup>1</sup>. Ce projet sollicite le point de vue des différents acteurs sociaux concernés, que ce soient les aînés, membres ou non d'un conseil consultatif communal des aînés, les associations les représentants (Enéo, Espace Séniors, Coordination des associations de séniors, etc.) ou encore les pouvoirs politiques et sociaux (conseils communaux, administrations communales et CPAS), les élus (bourgmestres, échevins des Affaires sociales, des Travaux publics, du Logement, etc.).

Wallonie amie des aînés (Wada) s'inspire directement du programme des Villes amies des aînés lancé dès 2006 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Des modèles existent, notamment en France ou au Québec, où l'on dénombre sur 1134 municipalités, plus de huit-cents municipalités amies des aînés (Mada). Bien au-delà du Québec ou de la France, il existe aujourd'hui un réseau international des « Age-friendly Cities and Communities », créé en 2010 par l'OMS qui compte 533 villes et communautés dans 37 pays, couvrant une population de plus de 158 millions de personnes<sup>2</sup>.

1| Avec le soutien financier de la Wallonie (subvention n° 15 52 115, visa 15/22 398).

2| <http://bit.ly/2uwrDFP>, consulté le 15 novembre 2017.

En 2012, les responsables politiques de la Région wallonne lancèrent un premier appel en faveur des « communes, provinces, régions amies des aînés » : soixante projets furent financés dans ce cadre, dont douze firent l'objet d'une analyse particulière (Moulaert, Houioux, 2016). Cette expérience se poursuit aujourd'hui, à la suite du lancement en 2015 d'un deuxième programme qui concerne six communes pilotes : Braine-l'Alleud (province du Brabant wallon), Farciennes (province du Hainaut), Vaux-sur-Sûre (province du Luxembourg), Namur (province de Namur), Malmedy et Sprimont (province de Liège). L'objectif de la recherche-action, *Wallonie amie des aînés : étude pilote pour une approche méthodologique intégrée en faveur de « communes amies des aînés »*, est une appropriation concrète de la démarche Wada à partir des réalités wallonnes ainsi qu'une meilleure compréhension de la dynamique participative des aînés.

Vada s'appuie sur une démarche participative dans laquelle les aînés sont non seulement consultés, mais aussi impliqués tout au long d'un processus de co-recherche dans un « comité de pilotage » ; ils participent directement au diagnostic des besoins et des services existants et sont ensuite partie prenante de la mise en œuvre et de l'évaluation des actions proposées qui s'effectuent au terme de la phase de diagnostic et une vision du vieillissement qui dépasse une approche déficitaire, médico-centrée, pour considérer les forces et expériences des aînés et les soutenir dans une vision large d'un vieillissement actif (aujourd'hui requalifié par l'OMS de vieillissement en santé) inscrit dans la participation sociale.

Notons en ce sens que le programme de l'OMS ne place pas le vieillissement, encore moins la vieillesse, comme porte d'entrée de sa démarche (et de

son nom). C'est la ville (le village, la municipalité ou la commune) qui est la première considérée. La ville est le vocable sous lequel s'articulent indissociablement un environnement physique et un environnement social. Quand on dit la ville, on pense autant à une réalité matérielle qu'à tout ce qui s'y passe. Cette ville est d'abord extérieure au vieillissement, mais elle est le lieu commun des générations, celui où les aînés, comme les autres âges de la vie, doivent trouver leur place. La ville est bien le lieu du vivre ensemble (mais aussi de l'exclusion). De ce fait, elle doit être attentive aux aînés, à leurs fragilités et à leurs vulnérabilités et les aînés doivent pouvoir contribuer, de par leurs forces et expériences, à cette communauté de vie qu'est la cité.

### **Expérience de solidarité innovante**

Pour à la fois confirmer et préciser sa dimension pan-générationnelle et organiser son analyse et ses voies de modification, l'OMS propose huit champs définitoires de la ville dont trois se rattachent à l'environnement physique (espaces extérieurs et bâtiments, transports, habitat) et cinq à l'environnement social (participation au tissu social, respect et inclusion sociale, participation citoyenne et emploi, communication et information, soutien communautaire et services de santé). Ces champs concernent toutes les générations, qui peuvent s'y retrouver, s'y opposer et en débattre. La ville revêt ainsi une dimension unificatrice qui est rencontrée par le caractère transversal des observations menées, des constats et des pistes d'action qui en résultent.

À ce niveau, on peut observer que ce qui est mis en place, amélioré, pensé par, pour et avec les aînés peut être utile à toute une communauté. Dès lors, Wada, tout en favorisant un vieillissement actif et en santé, soutient aussi la qualité de vie de tous les habitants. On

peut prendre pour exemple les éléments suivants, relevés lors des diagnostics en déambulant et effectués dans quatre communes pilotes : des trottoirs mal entretenus, trop étroits, inexistant, non adaptés aux personnes à mobilité réduite, une signalétique absente ou non visible, un manque d'éclairage, autant d'éléments qui renvoient à des questions d'accessibilité et de sécurité et qui concernent non seulement les aînés, mais aussi d'autres générations marquées par des écueils ou des obstacles identiques, qui entravent la vie quotidienne, limitent les contacts vers l'extérieur, insécurisent les habitants.

On se situe ici au croisement de deux dimensions fondamentales : une solidarité revisitée par l'émergence d'une forme de citoyenneté nouvelle. Revenir sur la notion de solidarité à partir d'Émile Durkheim aide à éclairer le point de vue défendu. Pour lui, et dit simplement au regard de la complexité de ses travaux, il convient de distinguer entre solidarité mécanique et solidarité organique, la première correspondant à la volonté organique et la deuxième à la volonté réfléchie de Ferdinand Tönnies (Durkheim, 2007). Parlant de solidarité mécanique, on peut se référer au principe de communauté, qu'on peut observer comme étant la base des solidarités naturelles et spontanées des individus, renvoyant à une forme d'individualisation et plutôt à l'affirmation d'un Moi ou d'un Je pétri d'une volonté de liberté individuelle. Parallèlement s'observe la solidarité organique orientée sur un « Moi » social, voire un « Nous » guidé par des principes et valeurs communs qui permettent d'induire une puissance collective en vertu d'un principe de collectivisation d'intérêts individuels passant cependant par une forme contractuelle<sup>3</sup>.

Si l'on accepte les effets de cette double dynamique citoyenne et solidaire, on peut observer qu'au-delà de logiques managériales et technocratiques, Wada permet de rappeler que « les citoyens font la cité » (Rousseau cité par Durand Folco, 2017, p. 10), dans la mesure où les aînés participant au processus de recherche-action inscrivent leur Moi individuel dans un Moi social qui entend se projeter dans un avenir dont ils se réapproprient le devenir collectif, cela en vertu de principes qui touchent les générations existantes et à venir.

Une interpellation majeure émane du processus participatif construit dans le cadre de Wada. En quoi la mise en œuvre et les effets d'un diagnostic participatif peuvent-ils être considérés comme une source de développement du pouvoir d'agir des aînés dans la cité, comme un lieu de renforcement de leur citoyenneté ? La démarche Wada est axée sur une participation réelle et effective des aînés dans la mise en évidence de leurs besoins, des besoins pensés au niveau des communautés locales, en regard de liens inscrits dans une complexité générationnelle qui n'exclut pas une génération par rapport à une autre. On ne peut donc qu'être interpellé par la potentialité de changement portée par une logique de solidarité revisitée.

### **Dynamique participative et efficacité citoyenne**

La recherche-action Wada s'est engagée dans un véritable partenariat dans lequel les parties prenantes (citoyens, experts, politiques, mandataires, représentants d'associations, etc.) participent activement aux débats. Il s'agit donc d'une forme de consultation bidirectionnelle (*top/bottom - bottom/up*) dans laquelle les aînés sont invités à participer à l'observation de ce qui pose problème, à l'élaboration d'un plan d'action, à la planification des rencontres et des actions et à l'évaluation de l'entièreté du processus

3| Nous ne débattons pas ici de l'évolution de ces concepts durkheimiens.

(FRB, 2006). Outre ce qui s'apparente à une consultation dont les avis sont portés vers le « haut », les décideurs et les différents acteurs sociopolitiques sont eux-mêmes invités à la réflexion, à la production d'actions et à leur évaluation.

Derrière ce qui peut être qualifié de principe d'activation de citoyenneté et de solidarité, se découvre une dimension quelque peu inattendue dans le vieillissement, du moins sous cet angle. Wada emprunte en effet aux critères de la pédagogie active car, pour atteindre cette dynamique dans le respect des citoyens âgés, il faut installer un climat de confiance dans lequel les aînés vont oser agir, leur donner confiance individuellement et collectivement ; proposer un cadre motivant, qui ne soit ni trop complexe ni trop simpliste ; susciter l'action, la réflexion, le tissage de liens, et laisser faire, laisser prendre les choses en mains et se les approprier (avec le risque que cela s'écarte trop, cas dans lequel il faut parfois intervenir pour rappeler les nécessités de la démarche) ; faire des retours pour que l'action en cours, ainsi que futures, émanant d'un plan d'action construit par les aînés sur la base des éléments issus du diagnostic puissent se poursuivre ; donner des critères d'autoévaluation pour que les effets et le sens du travail soient perçus, permettre aux aînés de mesurer l'impact de ce qu'ils ont fait ; soutenir jusqu'au bout la mise en œuvre des plans d'action pour que le diagnostic n'apparaisse pas comme une consultation stérile produisant le sentiment d'avoir été utilisé, d'avoir perdu son temps, d'avoir été joué par d'autres générations, par des décideurs experts, d'avoir créé en définitive de la désolidarisation générationnelle.

Ce qui sous-tend une pratique, une démarche telle qu'une ville amie des aînés n'est pas un principe de réflexion détaché de son objet. Si Wada/Wada veut atteindre l'objectif de vieillissement actif, de participation sociale, il ne peut

résolument que s'orienter et soutenir l'une des composantes primordiales évoquées par l'OMS, à savoir l'inclusion et le respect, qui sont propices à la déstigmatisation d'une vieillesse encore trop souvent vue sous l'angle de la dépendance et de la consommation de services. S'il est question d'inclusion dans les dimensions d'une ville amie des aînés, le processus même d'une Wada est une modalité d'inclusion en soi.

À ce propos, il est intéressant de se pencher sur les attitudes des acteurs engagés dans ce type d'action. Moulaert et Houlioux (2016, p. 289-327) dans un texte reprenant l'histoire et le développement des villes amies des aînés en Belgique, plus précisément en Wallonie, proposent une ébauche de typologie assez pertinente. Il y aurait ainsi plusieurs profils.

Parmi les élus : des élus initiateurs, qui se proposent comme « outils » au service des personnes âgées et du vieillissement ; des élus consommateurs, plutôt qu'instrumentalisés au service d'un parti, d'une idéologie.

Parmi les agents administratifs : des agents de réseau/initiateurs qui prennent une part active à un projet vu comme une innovation sociale ; des agents exécutants qui s'inscrivent dans une forme de sous-traitance par rapport à des supérieurs hiérarchiques.

Parmi les aînés : des aînés acteurs engagés qui vivent une mobilisation effective, dans une posture d'induction de changement social ; des aînés participants/consommateurs, figures institutionnalisées du bénéficiaire, usagers de services, qui répondent à une attente sociétale réductrice, en rentrant dans des cases préconstruites, celles d'une posture de repli, d'effacement.

En référence au cadre de pensée du septième congrès de l'Association internationale pour la formation, la re-

cherche et l'intervention sociale (Aifris, 2017, p. 2), Wada se situe à l'intersection d'un « modèle social démocrate qui mise sur des mesures universelles de solidarité » (Esping-Andersen, 2008) et d'un « modèle sociocommunautaire qui favorise des mesures volontaires d'engagement réciproque entre des individus » (Vaillancourt, 2002). Wada est en effet bien portée par des élus, des agents administratifs engagés dans ce processus à un niveau local ou supra local, mais elle ne peut exister sans une culture de proximité entre citoyens, en l'occurrence âgés, des lieux de la décision, de l'espace public et de l'action politique.

### **Un acteur particulier, le Conseil consultatif communal des aînés**

C'est en 1989 que Kofi Yamgnane, maire de Saint Coulitz en Bretagne, créa le premier conseil des sages « dans le but de promouvoir la participation des retraités à la vie dans la cité » (Quibel, 2012, p. 77-81). En Belgique, les premiers conseils des sages apparaissent dans les années 1990, avec Ciney comme ville pionnière (Moulaert, Houioux, 2013, p. 300). En 2006, le ministre des Affaires intérieures et de la Fonction publique, Philippe Courard, proposa une circulaire ministérielle afin de réguler les CCCA et d'inciter les communes à les mettre en place. En 2012, le ministre en charge des Pouvoirs locaux, Paul Furlan, procède à une mise à jour de cette circulaire, avec l'appui de la Coordination des associations de seniors, afin d'améliorer l'aspect démocratique des CCCA.

Les membres d'un CCCA ont plus de cinquante-cinq ans et sont élus par le conseil communal pour la durée d'une mandature (six ans) ; ils siègent à titre individuel ou sont mandatés par une structure officielle ou associative. Les CCCA restent de l'ordre de la volonté des communes ; il n'y a pas d'obligation à en instituer.

Les CCCA sont toutefois des partenaires indispensables au projet de recherche-action Wallonie amie des aînés. Une des conditions sine qua non d'entrée des communes pilotes dans ce projet était d'avoir un CCCA, conçu comme outil de démocratie participative, malgré un fonctionnement hétérogène. Le CCCA permet en effet d'ouvrir un espace de parole aux « présumés silencieux », de valoriser les aînés en leur donnant les moyens d'affirmer un pouvoir politique.

En impliquant les aînés de manière formelle, tout en laissant les portes ouvertes à l'informel par un renouvellement possible des participants, le projet Wallonie amie des aînés se veut producteur de changement, d'innovation sociale, par la voie et les voix de l'expérience, par l'oser dire et l'oser faire soutenus par la construction et la détermination de communautés locales qui s'engagent dans un agir citoyen ouvert aux générations futures.

Il n'y a là, idéalement, pas d'idéologie utilitariste, pas de logique managériale, pas de stratégie occupationnelle mais surtout une option pour des actions concrètes, réalistes, pertinentes qui confère du sens au travail mené par différents acteurs, qui ouvre le débat dans la cité et qui permet le développement du pouvoir d'agir « ... par lequel des personnes accèdent ensemble ou séparément à une plus grande possibilité d'agir sur ce qui est important pour elles-mêmes, leurs proches ou le collectif auquel elles s'identifient » (Le Bossé, 2012).

### **Conclusion**

Ne peut-on voir dans les finalités d'une Wallonie amie des aînés et d'un processus participatif axé sur une véritable citoyenneté active, l'émergence d'une volonté de réappropriation par les citoyens de leurs villes, villages et territoires ? Un

acte profondément démocratique porté par ceux et celles qui à priori pourraient être considérés comme peu ou pas intéressés par l'avenir d'un monde, en raison de leur vieillissement qui pourtant conditionne cet intérêt au vu d'un poids démographique certain et de l'affirmation devenant aujourd'hui effective d'une véritable conscience de génération.

Adaptant les propos de Durand Folco (2017, p. 10), la ville peut ainsi être pensée « comme une communauté

politique ou une cité, où les citoyennes et les citoyens participent pleinement aux décisions collectives qui affectent leur vie [...] dans la perspective d'un espace partagé ou d'une communauté gouvernée par nous-mêmes » sous l'impulsion d'une volonté des aînés.

« Je me suis réjoui que les citoyens âgés prennent en main leur commune » (M<sup>me</sup> M., retraitée, membre d'un des six groupes de travail Wada, novembre 2017).

## Bibliographie

- Aifris (2017), « Solidarités en questions et en actes : quelles recompositions ? » Septième congrès international, appel à communication, Montréal, UQAM.
- Durkheim E. (1893-1<sup>re</sup> éd., 2007), *De la division du travail social*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige »
- Durand Folco J. (2017), *À nous la ville ! Traité de municipalisme*, Québec, Ecosociété.
- Équipe de recherche Vada-Québec (dir. Paris M., Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke) et Carrefour action municipale et famille (2014), *Guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés*, gouvernement du Québec, secrétariat aux aînés.
- Garon S., Paris M., Veil A. et Beaulieu M. (2015), « Villes amies des aînés au Québec, mise en œuvre et conditions d'implantation de trois projets pilotes », dans Viriot Durandal J.-Ph., Raymond E., Moulaert Th., Charpentier M., *Droits de vieillir et citoyenneté des aînés. Pour une perspective internationale*, Québec, Presses de l'université du Québec.
- Houlioux G., Storme S. et Vanlierde A. (2014), « La participation n'a pas d'âge », *Éducation Santé*, n° 299, <http://education.sante.be>, consulté le 10 janvier 2017.
- Le Bossé Y. (2012), *Sortir de l'impuissance. Invitation à soutenir le développement du pouvoir d'agir des personnes et des collectivités*, Tome 1: Fondements et cadres conceptuels, Québec, Ardis.
- Lefebvre P.O., Chapon P.M. (dir.) (2014), *Guide français des villes amies des aînés. Bonnes pratiques à l'intention des acteurs locaux*, Paris, La documentation française.
- Moulaert T. et Houlioux G. (2016), « Vieillesse, territoire et action publique : quand la Wallonie se lance dans la démarche des "Villes et communautés amies des aînés" », *Cahiers de démographie locale 2013/14*, Néothèque, coll. « Dynamiques des populations locales ».
- Organisation mondiale de la santé (OMS) (2007), *Guide mondial des villes amies des aînés*, Genève.
- Quibel Cl. (2012/4), « Pouvoir d'agir sur les décisions locales : le cas des conseils des sages », *Gérontologie et société*, n° 143.
- Slocum N. & Elliott J., Heerserbeek S., Lukensmeyer C.J. (2006), *Méthodes participatives. Un guide pour l'utilisateur*, Bruxelles, Fondation Roi Baudouin.